

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 05735
Numéro SIREN : 500 978 374
Nom ou dénomination : KODIAK INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/041269

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/041269**
n°de gestion : **2007B05735**
n°SIREN : **500 978 374 RCS Lyon**

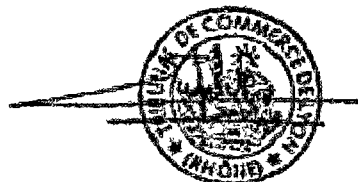
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 11/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

KODIAK INVESTISSEMENTS - Société par actions simplifiée
63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5334914



5334914

Formulaire obligatoire (article 53 du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: SAS KODIAK Investissements		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise: 63 Avenue Roger Salengro		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET: 50097837400055			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N, clos le: 31122018	N-1: 31122017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
			Net 4			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA				
		Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement* CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
		Fonds commercial (1) AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles AT		AU		
		Immobilisations en cours AV		AW		
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU		CV		
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD		BE		
Prêts BF			BG			
Autres immobilisations financières * BH			BI			
TOTAL (II) BJ			BK			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN	82 951	BO	82 951	408 453
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT	565 979	BU	565 979	830 915
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	16 191	BW	16 191	24 788
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	129 998	BY	129 998	16 461
		Autres créances (3) BZ	171 791	CA	171 791	218 312
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
	Disponibilités CF	189 481	CG	189 481	6 848	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	146	CI	146		
	TOTAL (III) CJ	1 156 537	CK	1 156 537	1 505 777	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI) CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI) CO	1 156 537	1A	1 156 537	1 505 777	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS KODIAK Investissements		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100.000.....)	DA	100 000	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 687	1 987	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	78 527	65 233	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 896	13 994	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	184 110	181 214
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	730 436	900 304	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	34 055	55	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 600	159 907	
	Dettes fiscales et sociales	DY	38 536	914	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	119 800	263 383	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	972 427	1 324 563	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 156 537	1 505 777	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	972 427	1 324 563	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	699 356	881 554		

		Désignation de l'entreprise : SAS KODIAK Investissements						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 215 437	FB	507 453	FC	2 722 890	2 482 554		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF			
			} services *	FG	108 868	FH		FI	108 868	17 024
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		2 324 305	FK	507 453	FL	2 831 758	2 499 578	
	Production stockée *					FM	(325 502)	250 604		
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	6 853			
	Autres produits (1) (11)					FQ	9			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 513 118	2 750 182	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 447 892	2 538 535		
	Variation de stock (marchandises) *					FT	264 937	(590 915)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	739 094	746 716		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	45 740	34 285		
	Salaires et traitements *					FY	46 290			
	Charges sociales (10)					FZ	19 242			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA			
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 563 196	2 728 621		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(50 079)	21 562		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 557	2 636		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	1 557	2 636		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 557)	(2 636)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(51 636)	18 925		

Désignation de l'entreprise SAS KODIAK Investissements		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 390		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	46 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	56 390		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 420	2 407	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	17		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 437	2 407	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	54 952	(2 407)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	421	2 524	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 569 507	2 750 182	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 566 611	2 736 188	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	2 896	13 994	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 853		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles . facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Charges et Produits divers sur exercices antérieurs		1 420	10 390		
Abandon Compte Courant avec clause de retour à meilleur fortune			46 000		
Régularisation EDF		17			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 156 537** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 569 507** euros et un total **charges** de **2 566 611** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 896** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Règles et Méthodes Comptables

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le C.I.C.E. a permis ou permettra le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement.

KODIAK INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
63 avenue Roger Salengro – 69100 VILLEURBANNE
500 978 374 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 2.896 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2.896 euros
5% à la réserve légale	145 euros

Le Solde	2.751 euros

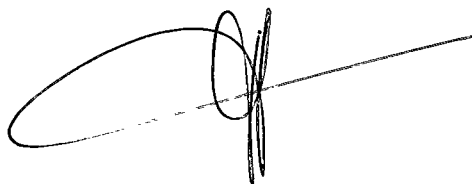
En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élèvera ainsi à 81.278 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices clos.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
M. Philippe BLANCHETON



EuraAudit C.R.C.

Cabinet Rousseau Consultants

KODIAK INVESTISSEMENTS, S.A.S.

Kodiak Investissements, S.A.S.
63, avenue Roger Salengro

69100 VILLEURBANNE

Exercice clos le : 31 décembre 2018

NAF : 6831Z SIRET : 500 978 374 00055

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EURAAUDIT C.R.C.

Cabinet Rousseau Consultants

Immeuble « Le CAT SUD » - Bâtiment B - 68, cours Albert Thomas
69008 LYON

Téléphone : 04 72 78 78 80

Télécopie : 04 78 09 92 38

E-mail : euraaudit.crc@wanadoo.fr

KODIAK INVESTISSEMENTS, S.A.S.
Exercice clos le 31 décembre 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**A l'assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **KODIAK INVESTISSEMENTS, S.A.S.** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels, sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

KODIAK INVESTISSEMENTS, S.A.S.
Exercice clos le 31 décembre 2018

3. Justification de nos appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

. l'annexe expose les méthodes retenues pour évaluer les stocks et les travaux en cours. Nous nous sommes assurés, dans le cadre de nos diligences, de la conformité et de la pertinence des règles d'évaluation appliquées, ainsi que de leur correcte mise en application.

4. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

KODIAK INVESTISSEMENTS, S.A.S.
Exercice clos le 31 décembre 2018

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances

KODIAK INVESTISSEMENTS, S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2018

susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

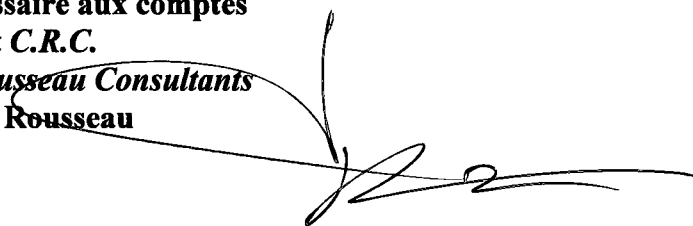
Fait à Lyon, le 6 juin 2019

Le Commissaire aux comptes

EurAAudit C.R.C.

Cabinet Rousseau Consultants

Jean-Marc Rousseau



Bilan Actif

		31/12/2018		31/12/2017	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	82 951		82 951	408 453
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	565 979		565 979	830 915
	Avances et Acomptes versés sur commandes	16 191		16 191	24 788
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	129 998		129 998	16 461
	Autres créances	171 791		171 791	218 312
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	189 481		189 481	6 848	
Charges constatées d'avance	146		146		
	TOTAL (III)	1 156 537		1 156 537	1 505 777
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 156 537		1 156 537	1 505 777

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 687	1 987
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	78 527	65 233
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 896	13 994
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	184 110	181 214
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	730 436	900 304
	Emprunts et dettes financières divers	34 055	55
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 600	159 907	
Dettes fiscales et sociales	38 536	914	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	119 800	263 383	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	972 427	1 324 563
Ecart de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	1 156 537	1 505 777
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 895,75	13 994,33
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	972 427	1 324 563
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	699 356	881 554

Mission de présentations des comptes

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2018	31/12/2017
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 215 437	507 453	2 722 890	2 482 554
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	108 868		108 868	17 024
	Montant net du chiffre d'affaires	2 324 305	507 453	2 831 758	2 499 578
	Production stockée			(325 502)	250 604
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			6 853	
	Autres produits			9	
		Total des produits d'exploitation (1)			2 513 118
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			1 447 892	2 538 535
	Variation de stock			264 937	(590 915)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			739 094	746 716
	Impôts, taxes et versements assimilés			45 740	34 285
	Salaires et traitements			46 290	
	Charges sociales du personnel			19 242	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			1		
	Total des charges d'exploitation (2)			2 563 196	2 728 621
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(50 079)	21 562

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		(50 079)	21 562
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 557	2 636
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 557	2 636
RESULTAT FINANCIER		(1 557)	(2 636)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(51 636)	18 925
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	10 390	
	Sur opérations en capital	46 000	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	56 390	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 420	2 407
	Sur opérations en capital	17	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		1 437	2 407
RESULTAT EXCEPTIONNEL		54 952	(2 407)
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		421	2 524
TOTAL DES PRODUITS		2 569 507	2 750 182
TOTAL DES CHARGES		2 566 611	2 736 188
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 896	13 994
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 156 537** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 569 507** euros et un total **charges** de **2 566 611** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 896** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le C.I.C.E. a permis ou permettra le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement.

Abandon de compte courant

La société a bénéficié sur l'exercice clos le 31 Décembre 2018, d'un abandon de compte courant de Monsieur Philippe BLANCHETON, avec clause de retour à meilleure fortune, pour un montant de 46 000 €, suivant convention signée en date du 15 Décembre 2018.

Cet abandon a été comptabilisé en autres produits exceptionnels.

La clause de retour à meilleure fortune sera déclenchée lorsque le résultat de la société sera bénéficiaire au delà de 10 000 € avant IS.

Charges à payer

		31/12/2018
Total des Charges à payer		9 785
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 044
INTERETS BANCAIRES A PAYER	2 044	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 210
FOURN.FACT NON PARVENUES	4 210	
Dettes fiscales et sociales		3 532
PROVISION C.P.	1 058	
CHARGES SUR C.P.	432	
AUTRES CHARGES A PAYER	1 440	
PROV. FORMATION CONTINUE	296	
PROV. TAXE APPRENTISSAGE	305	

Capital social

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions Intermédiaires			
	Employés		1	
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

KODIAK INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
63 avenue Roger Salengro – 69100 VILLEURBANNE
500 978 374 RCS LYON

POUVOIR

Je soussigné Philippe BLANCHETON,

Agissant en qualité de Président de la Société KODIAK INVESTISSEMENTS,

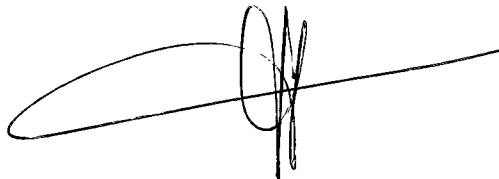
Donne par la présente pouvoir au Cabinet LACOSTE CHEBROUX BUREAU D'AVOCATS, représenté par Me Fabienne CHEBROUX, 31 rue Mazonod à LYON (69003), de pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de LYON, tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, y compris la déclaration relative au bénéficiaire effectif, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à LYON
Le 28/06/2019.

Philippe BLANCHETON

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by several vertical strokes, crossing a horizontal line.